



DOSSIER D'INSCRIPTION

ÉLÈVE Nom : Nom d'usage :
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : Tél :

PARENTS M^{me} M. M^{me} M.
ou courriel : courriel :
TUTEURS Profession : Profession :
Marié Divorcé Séparé Autre

CLASSE SOLLICITÉE 2^{nde} 1^{ère} G 1^{ère} STL T^{ale} G T^{ale} STL
(A cocher)

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Année scolaire	Classe	Nom et ville des établissements fréquentés
2019-2020		
2018-2019		
2017-2018		
2016-2017		
2015-2016		

FAMILLE

FRÈRES ET SŒURS	Noms Prénoms	Année de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession

Êtes-vous boursier : national départemental non boursier

Fait à Biarritz, le

Signatures

père

mère

tuteur

Le dossier est complet s'il comprend :

- Cette chemise complétée (coller ou agraffer une photo d'identité récente).
(Conserver le courrier du Proviseur)
- La fiche d'inscription (recto et verso) (voir la codification des professions ci-contre).
- La fiche Infirmerie confidentielle.
- L'enveloppe vie scolaire avec photo agrafée ou collée.
- La fiche jaune (recto-verso) comprenant :
 - o l'accusé de lecture du règlement intérieur (consultable sur le site du lycée).
 - o la fiche sur le droit à l'image.
 - o L'autorisation de publication sur internet.
- Les coupons réponses de la fiche demi-pension orange (recto/verso).
(Conserver le Règlement Intérieur du Service de Restauration)
- Une attestation d'assurance scolaire.
- Une photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso) ou passeport.
- Une photocopie du jugement de divorce ou décision de justice en cas de séparation (pages concernant la garde des enfants).
- Le volet de bourse second degré si l'élève est nouvellement boursier pour l'année scolaire qui vient.
- La participation volontaire à la Maison des Lycéens de 15 € (*chèque à l'ordre de : Maison des Lycéens du Lycée André Malraux. Indiquer au dos le nom de l'élève*).
- Chèque d'adhésion à l'Association Sportive (UNSS) 20 € ou 15 € pour les adhérents MDL. *Indiquer au dos le nom de l'élève*
- L'exeat (certificat de sortie) de l'établissement précédent.**
- Pour les internes :
 - o Une photocopie de la carte Vitale.
 - o Une photo d'identité.

Aucun dossier incomplet ne sera instruit.

Se conformer au calendrier précisé dans le courrier pour le retour du dossier.

Codification des professions

- 10 - Agriculteur exploitant
- 21 - Artisan
- 22 - Commerçant
- 23 - Chef d'entreprise 10 salariés ou plus
- 31 - Profession libérale
- 33 - Cadre de la fonction publique
- 34 - Professeur / Profession scientifique
- 35 - Profession de l'information, de l'art et des spectacles
- 37 - Cadre administratif et commercial d'entreprise
- 38 - Ingénieur et cadre technique d'entreprise
- 42 - Professeur des écoles / Instituteur
- 43 - Intermédiaire de la santé et du travail social
- 44 - Clergé/ religieux
- 45 - Intermédiaire administrative de la fonction publique
- 46 - Intermédiaire admin. Commerce. entreprise
- 47 - Technicien
- 48 - Contremaître / Agent de maîtrise
- 52 - Employé civil / Agents de la fonction publique
- 53 - Policier / Militaire
- 54 - Employé administratif d'entreprises
- 55 - Employé de commerce
- 56 - Services directs aux particuliers
- 62 - Ouvrier qualifié dans l'industrie
- 63 - Ouvrier qualifié dans l'artisanat
- 64 - Chauffeur
- 65 - Ouvrier qualifié manut. Magasin, transp.
- 67 - Ouvrier non qualifié dans l'industrie
- 68 - Ouvrier non qualifié dans l'artisanat
- 69 - Ouvrier agricole
- 71 - Retraité agriculteur exploitant
- 72 - Retraité artisan, commerciaux et chef d'entreprise
- 74 - Retraité cadre
- 75 - Retraité profession intermédiaire
- 77 - Retraité employés
- 78 - Retraité ouvrier
- 81 - Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 83 - Militaire du contingent
- 84 - Elève / Etudiant
- 85 - Sans profession -60 ans (hors retraité)
- 86 - Sans profession +60 ans (hors retraité)
- 99 - Non renseignée (inconnue ou sans objet)

